



Edito

OÙ SONT LES PRIORITÉS ET LES VRAIS ENJEUX ?

La réponse est compliquée pour de simples syndicalistes que nous sommes mais chacun aura très certainement une petite idée. La question peut être abordée individuellement ou collectivement. Dans ce bulletin, la deuxième perspective est privilégiée. La période est depuis longtemps compliquée et rien ne va en s'arrangeant. Prenons du recul sur les événements et les annonces quotidiennes pour construire la riposte tant espérée et nécessaire.

En tant que syndicalistes CGT, nous savons ce que nous voulons et où nous allons, c'est une force dont nous pouvons être fiers. La réflexion collective est une vraie boussole pour convaincre les travailleurs de la nécessité de changer cette société. Société qui, je le rappelle, semble être orientée et dévolue depuis des années à l'individualisme plutôt qu'à l'intérêt général et au vivre ensemble. Le patronat et les gouvernements successifs ont créé toutes les conditions nécessaires pour dissoudre les collectifs de travail, dans la société, dans la cité pour en être là où nous en sommes.

Guerre partout, travailleurs en constante souffrance, jeunes en difficultés faute de perspectives, retraités de plus en plus miséreux, chômeurs et allocataires des minima-sociaux au pilori, étrangers stigmatisés, syndicalistes à l'échafaud, voilà la réali-

té et l'image réelle de ce monde capitaliste.

Alors, les priorités sont où ? Ni dans les propos des membres du gouvernement ni du patronat. Les deux se gargarisent des annonces de tout sécuritaire. En durcissant les discours répressifs et dénués de sens commun, le gouvernement atteint l'objectif du durcissement des droits dans les entreprises et les administrations. Les reculs sociaux ne se comptent plus et les dernières annonces sur la fonction publique, sur l'assurance-chômage, sur la Sécurité sociale, une loi travail 2 n'en sont que les plus récents exemples.

Ceux qui ont mis les jeunes dans ces situations catastrophiques pleurent sur les conséquences. Les crimes, délits, incivilités sont inadmissibles et intolérables, nous en sommes tous convaincus et nous ne les acceptons pas. Mais est-ce que la réponse par le tout répressif, le tout flic et flicage sont la solution dans ces moments d'incertitudes générales dans lesquels nous sommes ?

La répression en réponse aux défis de société, en réponse aux peurs du lendemain, aux interrogations et à la destruction de notre modèle social est la marque de fabrique du fascisme. Il fau-

.../...

Sommaire :

Edito : Où sont les priorités ...	P. 1 & 2
Gaza, Israël, Palestine : pour une paix...	P. 2
Tract UD - 1er Mai	P. 3 & 4
Tract Triballat - Congés Payés en maladie	P. 5 & 6
Motion FD Services Publics (18)	P. 7
Secrétaire Général UD du Nord condamné	P. 8
Colloque sur la commune de Paris	P. 9
Nouveau site internet UD du CHER	P. 10
Pub MACIF	P. 10



AGENDA



MERCREDI 1er MAI

**Divers rassemblements
dans le département (voir tract pages 3 & 4)**

SOYONS NOMBREUX !!

Formation Syndicale UD - 2024

- ⇒ Stage CSSCT Tronc commun du 17 au 21 juin
- ⇒ Stage Orga/Vie Syndicale du 24 au 28 Juin

*Pensez à déposer vos congés éducation un mois
avant le début du stage
et informez l'UD de votre participation.*

drait que tout le monde soit en ordre de marche, dans le même sens pour asseoir un Etat totalitaire. Nous y sommes presque et la frontière entre liberté et devoir et obligation semble diminuer comme peau de chagrin. Plus les jours avancent, plus les élections avancent, plus l'étau politique réactionnaire se resserre. N'en déplaise aux députés de la majorité et aux sénateurs du département, cela semble une réalité. Désolé, mais vos votes parlent d'eux-mêmes.

Alors les vrais enjeux ? Ils sont simples. Capital contre Travail comme l'a théorisé Marx et comme d'autres le font aujourd'hui. Peut-être que nous l'avons un peu oublié mais rien ne nous rapproche d'un patron, d'un actionnaire, d'un fonds d'investissement ou autres. Nous n'avons rien en commun, ils ne produisent rien et se gavent sur notre travail, notre production de richesse. D'ailleurs connaissent-ils votre nom, vos difficultés, vos préoccupations ? Absolument pas et ils s'en cognent complètement le coquillard.

Patronat comme gouvernement se moquent de ce que vous pouvez ressentir, rêver ou encore espérer. Ce qu'ils veulent, c'est ni plus ni moins d'engendrer des profits pour les uns, de répondre aux marchés financiers, aux agences de notation et à la commission européenne. Votre vie, cela ne les intéresse pas, ils s'en contrefichent.

Les partis de droite, d'extrême droite, de la majorité, les mêmes qui refusent toute avancée sociale, ne feront rien pour les travailleurs ni pour un meilleur avenir social pour tous après les élections européennes. La duperie ne doit plus continuer.

Pour notre classe, les enjeux sont les priorités. Nos conditions de vie et de travail doivent régler notre quotidien et nos choix politiques. L'un ne va pas sans l'autre.

A chacun d'entre nous d'être acteur de notre avenir social et politique. L'extrême droite actuelle et potentielle est le pire des régimes pour nous.

Combattre, encore et toujours, convaincre pour un monde débarrassé et meilleur, est notre travail au quotidien.

Bon courage, les Camarades !

Sébastien MARTINEAU - Secrétaire Général

GAZA, ISRAËL, PALESTINE : POUR UNE PAIX JUSTE ET DURABLE !

Après plus de 6 mois de bombardements, Gaza est un champ de ruines. Des dizaines de milliers de civils ont été tués dont majoritairement des femmes et des enfants, des dizaines de milliers sont blessés, handicapés, d'autres disparus, plus d'un million déplacés. La plupart des infrastructures sont détruites : écoles, hôpitaux, lieux culturels. L'eau potable manque. Et maintenant c'est la famine.

La CGT tient à apporter sa solidarité entière et sans conditions aux populations en deuil en Israël et en Palestine.

A Gaza des civils sont ciblés volontairement par l'armée israélienne dans l'exercice de leur métier : journalistes, soignants... Les syndicats présents en Cisjordanie ont organisé une grande journée de grève il y a quelques semaines.

Face à cette catastrophe qui se déroule sous nos yeux, la CGT ne peut rester indifférente, elle est aux côtés des peuples qui luttent pour leur droit à leur autodétermination, et elle exige :

- ***un cessez-le-feu immédiat, total et permanent***
- ***l'entrée sans restrictions de l'aide humanitaire***
- ***la libération des otages et de tous les prisonniers politiques palestiniens soumis à des traitements inhumains***
- ***l'arrêt des livraisons d'armes à Israël et de toute coopération militaire***
- ***des sanctions contre Israël tant qu'il ne respecte pas le droit international***
- ***l'arrêt des discriminations des Palestiniens sur le territoire d'Israël et le retrait immédiat des troupes israéliennes de Gaza et de Cisjordanie***

L'Union départementale CGT du Cher, avec une vingtaine d'associations, partis, syndicats, appelle depuis octobre 2023 à des rassemblements et manifestations. Ceux-ci doivent continuer et réunir un plus grand nombre de militants.

- **A Bourges** : les samedis à 14H30, ancienne Maison de la culture
- **A Vierzon** : les samedis à 10H00, à la Médiathèque
- **A St Amand** : les samedis à 10H00, Place de la République

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-



UD-CGT du CHER
8 Place Malus - 18000 Bourges
Tél 02 48 21 24 79
cgt.ud.cher@wanadoo.fr

MERCREDI 1^{ER} MAI 2024

LES CAPITALISTES FONT LA GUERRE AUX POPULATIONS ET AUX TRAVAILLEURS

LA RÉPONSE DOIT ÊTRE : RÉSISTANCE

Jamais les guerres n'ont été aussi nombreuses dans le monde : en 2023 et jusqu'à maintenant, **50 pays sont en conflit armé** à l'intérieur de leurs frontières ou contre d'autres nations. Jamais le monde n'a aussi mal tourné. **Près de 120 millions de personnes ont été déplacées** dont presque les trois-quarts de femmes et d'enfants et on ne compte plus le nombre de morts, de blessés ou d'invalides. Les dirigeants de cette planète, **les impérialistes de tous les pays font se battre les travailleurs entre eux pour conserver et augmenter leurs profits déjà plus que gigantesques.**

Le 1^{er} Mai, journée internationale de luttes pour les droits des travailleurs, marque historiquement les luttes internationalistes pour la paix dans le monde. Depuis que les travailleurs ont compris que les guerres se trouvaient à l'opposé de leurs intérêts et imposées par les possédants, ils s'y sont toujours opposés. **Imposons, par nos mobilisations, la paix partout, la guerre nulle part.**

Le 1^{er} Mai, journée de grèves et de manifestations dans la plupart des pays, est l'occasion pour que les travailleurs revendiquent, dans une grande diversité, les droits qui leur sont dus. Ici, nous avons conquis des droits par la lutte. Ailleurs, il reste énormément de conquêtes à mener. **"Travailleurs de tous les pays, unissez-vous".**

Le 1^{er} Mai, chez nous, ce n'est pas simplement un jour férié. C'est pour une grande majorité des travailleurs l'occasion de pouvoir, encore et toujours, manifester, en famille, entre amis, entre camarades



pour dire non au patronat et au gouvernement. **C'est l'occasion de se rassembler pour affirmer nos choix d'une autre société** débarrassée de leurs injonctions plus régressives les unes que les autres. C'est l'occasion de poser nos revendications et de les faire connaître.

Le 1^{er} Mai appartient à ceux qui s'opposent et proposent. Il n'appartient qu'aux progressistes et non aux réactionnaires, aux racistes, aux xénophobes et aux fascistes. Ils sont disqualifiés dans nos manifestations, ils prônent l'inverse des valeurs des travailleurs. Ils divisent la société et prônent la haine de l'autre.

Le 1^{er} Mai doit permettre aux travailleurs de montrer leur opposition aux politiques d'austérité du gouvernement et du patronat. C'est le moment de s'opposer à l'économie de guerre de Macron et des marchands de canons. **C'est l'occasion de refuser les 10 à 50 milliards d'économies,** la casse des droits des chômeurs, de ceux des travailleurs du privé et du public, de la casse de l'école et des services publics. Profitons de cette journée pour rappeler notre attachement sans faille à notre Sécurité sociale tant malmenée et pourtant indispensable.

C'est le jour pour revendiquer des augmentations conséquentes de salaires, des retraites et des minima sociaux. Exigeons, tout de suite, que l'hôpital public, les EHPAD, les services à domicile, le secteur médico-social retrouvent les moyens humains et financiers pour garantir un accès aux soins de qualité pour tous. L'école et la formation doivent être sanctuarisées pour assurer l'avenir et l'émancipation de nos enfants et des salariés. Il faut redonner

les moyens aux collectivités territoriales de proximité afin de redonner du lien, de la cohésion sociale et financer le tissu associatif.

Pour ce 1^{er} Mai, les revendications que nous porterons, tiendront du progrès social atteignable rapidement avec la création du rapport de forces :

- SMIC à 2000 € brut et remise en place de l'échelle mobile des salaires
- Arrêt des aides aux entreprises (200 milliards en 2023) qui ne servent ni aux travailleurs, ni aux salaires mais qui alimentent largement les profits
- Arrêt des suppressions de cotisations sociales qui détruisent le financement de la Sécurité sociale
- Arrêt des exonérations fiscales des entreprises qui affaiblissent considérablement les finances de l'Etat et des collectivités locales
- Rétablissement d'un impôt progressiste pour les plus hauts revenus comme pour l'ISF

- Assurer un financement pérenne de haut niveau par l'assurance maladie de tous les établissements de santé publique
- La retraite à 60 ans avec 37,5 ans de cotisations, années d'études comprises
- Retour à un Code du travail, à des Conventions collectives et des statuts qui protègent réellement les travailleurs
- La réouverture de services publics de proximité avec l'embauche de fonctionnaires
- L'arrêt des licenciements, des fermetures d'usines et des services
- La relocalisation des productions et la réindustrialisation des territoires

Cette liste n'est pas exhaustive mais elle pose les premières pierres d'un nouveau programme progressiste de sortie de cette guerre sociale et économique que le patronat nous livre depuis des dizaines d'années.



Pour le changement de société et le progrès social, en grève et en manifestations



Venez nombreuses et nombreux aux rassemblements et aux manifestations

⇒ **BOURGES**

9h30 Place Malus : *Dépôt de gerbe à la mémoire des militants victimes du nazisme.*

10h30 Place Malus – *Départ Manif*

⇒ **VIERZON**

10h30 Place de la Résistance

⇒ **ST AMAND**

10h00 Place Carrée

⇒ **ST-FLORENT**

10h30 Place de la République

⇒ **LA GUERCHE**

à BOURGES ou NEVERS

Contactez-nous par téléphone au 02.48.21.24.79 ou par mail : cgt.ud.cher@wanadoo.fr

Bourges, le 16 avril 2024



DROIT À CONGÉS PENDANT LES ARRÊTS MALADIE

Communication importante

à la suite d'un changement de prise en charge par les entreprises des Congés Payés, acquis pendant un arrêt maladie !

Comme vous le savez peut-être, depuis le 12 septembre 2023, la justice française a cassé la procédure franco française demandée par le patronat en 2009, qui consistait à ne pas donner de congés payés lors d'un arrêt maladie d'un salarié, soit tout à faire le contraire de toute l'Europe.

Depuis 2009, la CGT a dénoncé le non-respect de la loi européenne, ainsi que le cynisme des entreprises françaises qui demandent en plus des aides financières à l'état tout en ne respectant pas le droit européen depuis 2009.

Nous avons d'ores et déjà constitué certains dossiers de copains qui souhaitent récupérer leurs congés et qui se sont rapprochés de nous pour faire une demande commune.

Comme la communication de l'entreprise sur ce sujet précis est...totalemt absente ou bien en prenant une position contre la rétroactivité complète, (Actuellement uniquement sur 6 mois d'arriérés ...).

?! Étonnant comme position NON !?

Alors nous avons entendu le mois dernier en CSE certaines positions de l'entreprise, qui sont surprenantes et que nous souhaitons vous exposer !

À la question de la CGT sur le fait que de nombreux Salariés souhaitent se faire restituer leur CP acquis en maladie avant septembre 2023, comme la justice française l'a validé définitivement, l'entreprise nous répond : **« Si cela doit coûter plus cher que l'enveloppe prévue par la direction, il y aura des coupes sur le budget prévu d'avancées sociales que nous devons négocier pour 2025 ».**

Pour rappel sur les négociations à venir : un vrai 13ème mois pour le 1er collège, une majoration des heures travaillées le samedi et une augmentation de la part patronale mutuelle



- S'agit-il d'une manœuvre de diversion pour dissuader les salariés d'obtenir leurs droits ? - S'agit-il de revenir sur des engagements pris avec notre syndicat, et même relayés par la presse régionale il y a quelques semaines, lors d'une interview de notre Direction qui vantait pourtant les avancées sociales en cours pour 2024 et à venir pour 2025 chez les Laiteries H. Triballat ?

Désormais depuis le 12 septembre 2023, l'entreprise doit vous donner vos CP lorsque vous êtes en maladie simple. Mais le plus important, il est désormais possible de réclamer, en partie l'arriéré de CP non versés.

Cela va pourtant rentrer dans la loi d'ici quelques semaines !!!

Cela signifie donc que la position actuelle de l'entreprise est intenable en l'état
Et qu'en l'absence de négociations, la loi l'obligera au final.

Les modalités sont très simples...

Récupérer vos données de maladies sur Ameli.fr pour les périodes concernées et les faire parvenir à notre Syndicat !

Les congés payés, d'où ça vient ?

Le début des congés payés

En 1936 après un mouvement de grève massif, les travailleurs et travailleuses accompagné.es par la CGT ont gagné deux semaines de congés payés.

Pour la première fois, des ouvriers et des ouvrières ont pu partir en vacances. « Être en congé en étant payé, c'était le miracle » raconte un métallo savoyard.

La CGT s'investit alors pleinement dans l'accompagnement des salarié-es au-delà du travail.

Elle contribue à l'essor du tourisme populaire avec la multiplication des colonies pour enfants et la création d'un bureau de tourisme.

En 1945 et 1946, c'est la création des Comités d'Entreprise. La gestion des activités sociales passe entre les mains du mouvement ouvrier, qui en fera un puissant outil au service de l'émancipation.

En 1956, la troisième semaine est votée.

En 1969, la quatrième, une des revendications de Mai 68.

En 1982, on gagne la cinquième semaine.

La réduction du temps de travail est dans le sens de l'histoire. Mais elle n'en reste pas moins une affaire de rapport de forces avec le patronat.

Encore aujourd'hui, une large partie des travailleurs et travailleuses ne peuvent pas partir en vacances.

**Alors continuons à nous battre
pour de meilleurs salaires
Et pour un droit au temps libre !**



**Les patrons tentent tout,
On ne lâche rien !**





Coordination du Cher (18)



Bourges, le 16 avril 2024

Objet : motion des syndicats CGT de la Fédération des Services Publics du Cher (18).

Camarades,

Nous avons été alertés par nos camarades de Charente-Maritime (17) quant à l'activité d'un groupe de travail CGT et FSU et dont les perspectives qu'il ouvre rayonnent au-delà du champ de l'éducation.

Pour mémoire, notre CGT est régie par des statuts encadrant le processus décisionnaire qu'elle s'impose. C'est lors des congrès que les décisions majeures et les lignes politiques directrices sont décidées et validées.

En l'occurrence le 53^{ème} congrès confédéral de Clermont-Ferrand en a été l'occasion ce qu'a décidé ce congrès, où j'étais délégué, le rejet des méthodes de la direction confédérale sortante, parmi lesquelles le rapprochement CGT — FSU — SUD Solidaires.

Aujourd'hui, ce groupe de travail ne respecte ni une décision de congrès, ni un des principes fondamentaux de notre CGT qui veut que tout parte des syndicats CGT, soit des décisions par « le bas » de la pyramide. Les décisions prises par le haut de l'édifice sont l'apanage du courant réformiste. Serions-nous devenus réformistes ?

De plus quelle légitimité a ce groupe de travail et quel est son but ?

Divers arguments sont toujours avancés en faveur de la fusion d'organisations syndicales. Ce serait plus efficace, plus fort, plus représentatif. Or, même réunis nous avons aussi connu l'échec. L'addition des « étiquettes », ou l'addition arithmétique des effectifs militants, ne donne pas nécessairement voie à la satisfaction des revendications.

Encore une fois, à la CGT, ce sont les syndicats CGT (la base) qui décident, les alliances ne s'envisagent et ne se réalisent qu'au niveau des syndicats CGT, ces derniers forts de leur situation dans leurs entreprises, ou administrations respectives optent pour une stratégie d'action.

Le rapprochement et même l'adhésion de militants venus d'autres confédération syndicales s'est fait, se fait et se fera. Bien sûr sans se dénaturer, chaque nouvel adhérent devant suivre un parcours militant avant d'accéder aux responsabilités premières.

Les organisations syndicales n'existent que parce que des salariés et retraités y adhèrent, pas du fait de l'union « d'élites ». L'union des prolétaires (ceux qui gagnent leur vie par leur propre travail) est un objectif. L'union des organisations syndicales n'est que la conséquence du mouvement social.

Salutations militantes.

Pour la Coordination

Nicolas LEPAIN

Coordination Syndicale départementale C.GT des Services Publics du Cher - 8, place Malus - 18000 BOURGES
Courriel: cgt.csd18sp@orange.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA CGT

Tous et toutes solidaires de la CGT Nord et de Jean-Paul Delescaut, son Secrétaire général

Jean-Paul Delescaut, Secrétaire général de l'Union Départementale CGT du Nord, a été condamné ce jour à une peine d'un an d'emprisonnement avec sursis par le tribunal correctionnel de Lille pour apologie du terrorisme et relaxé pour provocation à la haine raciale. Le sens du communiqué, objet de la poursuite, était pourtant clair. Rendre hommage à toutes les victimes civiles de cet enchaînement inexorable de violence meurtrière. Ce jugement et les motivations lues par la présidente du Tribunal ont des accents politiques ostensibles, visant notamment l'action de la CGT en dehors de sa compétence. Du jamais vu et du très inquiétant.

L'union départementale CGT du Nord et Jean-Paul Delescaut ont immédiatement interjeté appel de cette décision. Une décision qui constitue un franchissement de seuil abrupt et particulièrement dangereux pour tout acteur politique ou militant mais plus généralement pour toute prise de parole sur des situations de guerre ou de crime contre l'humanité. En déniait à une parole syndicale la possibilité de porter une analyse géopolitique et de penser le monde, en criminalisant lourdement cette période sur le registre de la répression terroriste, nous assistons à une nouvelle dérive et à une réduction importante du périmètre de la liberté syndicale et de la liberté d'expression. Cette criminalisation s'inscrit évidemment dans la vague liberticide qui touche la liberté de réunion et de manifestation. Depuis cette décision, toute parole portant sur la situation à Gaza ou sur la situation en Israël est susceptible d'être poursuivie devant les tribunaux. Rappelons que cette poursuite a été provoquée par le préfet Georges-François Leclerc, représentant de l'État, lui-même plusieurs fois condamné par le Tribunal Administratif de Nice pour ses mesures illégales contre les migrants à la frontière Italienne. Un préfet donneur d'ordre dans l'affaire des violences commises sur Geneviève Legay. Un préfet en conflit ouvert avec l'UD CGT du Nord sur plusieurs mobilisations sociales. Une procédure qui s'inscrit à l'évidence dans la logique de la vague de poursuites pour apologie du terrorisme à la suite d'une circulaire de la chancellerie ayant incité les parquets à poursuivre massivement les militants sur des projections politiques nauséabondes prêtant à des phrases des intentions contraires à celles de leurs rédacteurs. Une procédure qui s'inscrit également dans la vague de répression syndicale criminalisant notamment la CGT dont plus de 1000 militantes et militants font l'objet de poursuites par les tribunaux.

Indépendamment de l'impérieuse nécessité de l'action judiciaire et politique contre les comportements antisémites et racistes et contre les glorifications du terrorisme, en particulier après le traumatisme collectif du 7 octobre et celui du Génocide en cours à Gaza, il est nécessaire que les autorités retrouvent la raison. Dans ce moment dramatique, la CGT appelle à la solidarité de tous les acteurs politiques et de la société civile en soutien à Jean-Paul Delescaut, en défense de la liberté syndicale et de la liberté d'expression. Nous ne laisserons pas ces libertés disparaître et appellerons prochainement à des actions pour les défendre face à cette dérive autoritaire.

Montreuil, le 18 avril 2024

Relations presse confédérales / 01 55 82 82 64 / presse@cgt.fr
© 2023 servicepresse.cgt.fr

COLLOQUE SUR LA COMMUNE DE PARIS

SAMEDI 25 MAI 2024 à 9h45

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU CHER
rue Heurthault de Lamerville - 18000 BOURGES



ENTRÉE LIBRE

Jean-François Dupeyron « L'école de la Commune »

Anouk Colombani « Le sens et le concept du travail sous la Commune »

Thomas Golsenne « La Fédération des artistes et le Luxe communal »

Masai Mejiaz « Formes de communication intra-muros et extra-muros
du Paris de la Commune »

Anne Simonin « La non-amnistie de la Commune »

Regards locaux par le comité du Berry
Jean Annequin, Jean-Marie Favière et Michel Pinglault

~~DEJEUNER SUR RÉSERVATION~~

~~(avant le 13 mars 2024 - 22€)~~

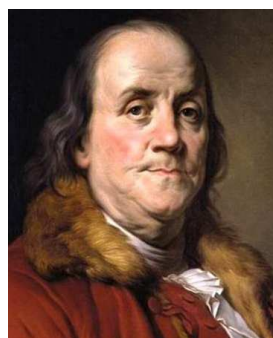
~~jm.faviere71@orange.fr / 06 72 32 43 46~~

Soirée festive gratuite à 18h30

Cabaret-goguette communex
lectures – théâtre- chansons
par « les drôles de zigs du Printemps »
et le « Luxe Communal duo »



& La maxime du mois &



**UN PEUPLE PRÊT À SACRIFIER UN PEU DE LIBERTÉ
POUR PLUS DE SÉCURITÉ NE MÉRITE NI L'UNE NI L'AUTRE
ET FINIT PAR PERDRE LES DEUX.**

BENJAMIN FRANKLIN

IMPORTANT

NOUVEAU SITE INTERNET DE L'UD-CGT DU CHER



★ ACCUEIL L'UNION DÉPARTEMENTALE ▾ LA CONFÉDÉRATION ▾ LES FÉDÉRATIONS ▾ LE BLOG

Notre site d'information est de nouveau disponible sous un format différent à l'adresse suivante : <https://www.udcgt18.fr>.

Pour les syndicats : afin de l'alimenter pour qu'il puisse vivre et être visité par le plus grand nombre, nous vous demandons de nous envoyer vos tracts, journaux, tous vos écrits qui vous paraissent importants, vos photos ainsi que vos vidéos sur le mail de l'UD : cgt.ud.cher@wanadoo.fr.

La Macif vous protège dans votre activité syndicale () avec des contrats sur mesure.

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais,
est un engagement de tous les instants.

La Macif est à vos côtés pour soutenir
et sécuriser votre action militante.

→ Contactez-nous : partenariat@macif.fr



La Macif,
c'est vous.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social: 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.